

« Un chantier d'envergure a démarré sur l'année écoulée avec la création d'une microcrèche et d'une maison médicalisée »

Le maire Michel Roux revient sur les différentes réalisations de 2021 et annonce les gros dossiers qui vont rythmer la commune en 2022.

Un mot pour les habitants en ce début d'année ?

« Je désire avant toute chose adresser mes vœux de réussite et de bonheur pour l'année 2022 à tous nos concitoyens. »

Quelles sont les réalisations de 2021 ?

« 2021, aura été pour la commune de Cornier l'achèvement de nombreux projets, poursuit le maire, avec notamment la sécurisation de la tranche 2 de la Madeleine. Le cimetière du village a connu une large réfection, avec de nombreuses tombes qui ont pu être relevées ce qui, pour le moment, offre la possibilité de ne pas envisager l'agrandissement de ce même cimetière.

La commune a par ailleurs acheté de nombreux terrains afin d'envisager les déplacements en mode doux entre le chef-lieu et Moussy. Le site internet du village a été refait, ce qui permet à tous ceux qui l'utilisent de meilleures accessibilité et visibilité pour notre communication. J'en profite pour remercier l'ensemble des élus du village qui travaillent à mes côtés chaque jour, ainsi que les agents de la commune et aussi les bénévoles des associations, avec un contexte sanitaire compliqué, pour leur engagement, afin de permettre à Cornier de briller de 1000 feux. »

Quel est le gros projet de la commune ?

« Un chantier d'envergure a démarré sur l'année écoulée avec la création d'une microcrèche et d'une maison médicalisée. Ce programme qui sera notre projet phare pour l'année 2022 verra le jour à



Michel Roux peut annoncer les différentes réalisations prévues pour 2022. Photo Le DL/F.M.

l'automne avec l'arrivée d'un médecin généraliste. Au départ, l'idée de la seule microcrèche était un projet unique. Mais, et pour notre plus grand plaisir, un jeune médecin gé-

néraliste exerçant actuellement au Centre hospitalier Alpes-Leman (Chal) nous a contactés afin de proposer de venir travailler sur la commune. Une opportunité comme

celle-ci ne se présentant pas deux fois, au regard de la pénurie de médecins actuelle, alors nous avons immédiatement revu notre projet dans sa réalisation afin de créer un premier étage sur la surface de 150 m² prévue pour la microcrèche. »

Et quelles sont les priorités en cette nouvelle année ?

« Une des grandes priorités pour 2022 sera l'acquisition de terrains pour permettre à terme la déviation du chef-lieu. Ce projet est dans les tuyaux de la commune depuis de nombreuses années et doit absolument avancer. Les sécurisations des carrefours de la Bathia et de la Madeleine seront également des projets d'importance menés en concertation avec le conseil départemental. Je n'oublie pas non plus la sécurisation du hameau de Moussy qui sera effectuée cette année ».

Propos recueillis par Franck MAISTRE